

SMAIO reconduit le mandat du Dr. Donald J. Blaskiewicz au sein de son Conseil scientifique nord-américain

Dallas (États-Unis) et Lyon (France), le 3 septembre 2026 – 18h00 CEST – SMAIO (Software, Machines and Adaptive Implants in Orthopaedics – Euronext Growth Paris, Code ISIN : FR0014005180 / Mnémonique : ALSMA, éligible PEA-PME), un acteur franco-américain spécialisé dans la chirurgie rachidienne complexe proposant une solution intégrée pré, intra et postopératoire basée sur un logiciel de planification 3D, des implants adaptatifs et des services associés, annonce aujourd'hui la reconduction du mandat du Dr. Donald J. Blaskiewicz, neurochirurgien à la St. Luke's Clinic à Boise (Idaho, États-Unis), au sein de son conseil scientifique nord-américain.

Nommé au sein du Conseil scientifique depuis le 1^{er} mars 2025 pour une durée initiale de 12 mois, le Dr. Blaskiewicz a activement participé aux travaux du groupe d'experts, composé à date de cinq chirurgiens de renom nord-américains.

Aujourd'hui, la Société est ravie d'annoncer le renouvellement de son mandat pour une durée supplémentaire de 12 mois, selon les mêmes conditions que celles de son précédent mandat.

Les modalités de rémunération du Dr. Donald J. Blaskiewicz en tant que membre du conseil scientifique, principalement sous forme de bons de souscription d'actions (BSA), sont détaillées en annexe du présent communiqué.

À propos de SMAIO

Précurseur de l'exploitation de données cliniques et d'imagerie de la colonne vertébrale, SMAIO conçoit des solutions globales pour les spécialistes de la chirurgie rachidienne. La Société possède une expertise reconnue grâce à sa base de big data devenue une référence mondiale avec plus de 100 000 cas patients répertoriés. SMAIO propose aux chirurgiens du rachis une plateforme complète, i-Kontrol, intégrant la planification, les dispositifs implantables et les services associés, qui leur permet de traiter de façon efficace, sûre et durable les pathologies de la colonne vertébrale. La plateforme ouverte déployée par la Société aux États-Unis, KEOPS-4ME, est conçue pour offrir une approche personnalisée et fondée sur les données pour les chirurgies complexes de la colonne vertébrale, permettant à SMAIO de conclure des partenariats commerciaux avec de grandes entreprises chirurgicales américaines et de fournir à leurs clients chirurgiens des implants spécifiques à chaque patient. Basée à Dallas (États-Unis) & Lyon (France), SMAIO bénéficie des compétences de plus de 40 collaborateurs hautement spécialisés.

Pour plus d'informations, veuillez consulter www.smaio.com

Contacts

SMAIO

Philippe Roussouly
Président directeur général
Renaut Fritsch
Directeur financier
investors@smaio.com

NewCap

Dusan Oresansky
Relations investisseurs
smaio@newcap.eu
T. : 01 44 71 94 92

Marché de cotation : **Euronext Growth Paris**
ISIN : **FR0014005180**
Mnémonique : **ALSMA**



Avertissement

Ce communiqué comporte des éléments non factuels, notamment et de façon non exclusive, certaines affirmations concernant des résultats à venir et d'autres événements futurs. Ces affirmations sont fondées sur la vision actuelle et les hypothèses de la direction de la Société. Elles incorporent des risques et des incertitudes connues et inconnues qui pourraient se traduire par des différences significatives au titre des résultats, de la rentabilité et des événements prévus. En outre, SMAIO, ses actionnaires et ses affiliés, administrateurs, dirigeants, conseils et salariés respectifs n'ont pas vérifié l'exactitude des, et ne font aucune déclaration ou garantie sur, les informations statistiques ou les informations prévisionnelles contenues dans le présent communiqué qui proviennent ou sont dérivées de sources tierces ou de publications de l'industrie. Ces données statistiques et informations prévisionnelles ne sont utilisées dans ce communiqué qu'à des fins d'information.

ANNEXE

Mode de rémunération du conseil scientifique

L'engagement des membres du conseil scientifique implique plusieurs dizaines d'heures de travail scientifique chaque année au profit de la Société, valorisées selon des taux horaires en tous points conformes aux pratiques de marché actuellement en vigueur aux États-Unis.

Dans ce cadre et afin de préserver ses ressources financières, SMAIO a mis en œuvre un mode de rétribution original des chirurgiens, dans la mesure où ces derniers seront principalement rémunérés par l'attribution de bons de souscription d'actions à leur profit.

Résumé des modalités de l'émission des BSA au profit du Dr. Donald J. Blaskiewicz

Conformément à la délégation de compétence accordée au Conseil d'administration par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires en date du 16 juin 2026, aux termes de sa huitième (8^{ème}) résolution à caractère extraordinaire (émission d'actions ordinaires et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant, immédiatement et/ou de manière différée, accès par tous moyens au capital de la Société, avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit d'une catégorie de personnes), le Conseil d'administration, réuni le 15 juillet 2026, a décidé le principe d'une émission d'un nombre total maximum de 25 000 bons de souscription d'actions (les « **BSA₂₀₂₆₋₀₂** ») et de leur attribution intégrale au profit du Dr. Donald J. Blaskiewicz. Le Conseil a en outre décidé de subdélégue tous pouvoirs au Directeur-Général à l'effet de procéder à ladite émission, lequel a arrêté, par décisions en date du 13 août 2026, les termes et conditions des BSA.

Les BSA seront émis à un prix unitaire de 3,33€, à libérer intégralement par versement en espèces ou par compensation avec des créances certaines, liquides et exigibles détenues par le chirurgien bénéficiaire sur SMAIO à la date de leur souscription.

En outre, les BSA₂₀₂₆₋₀₂ ne feront pas l'objet d'une cotation, seront émis sous la forme nominative et feront l'objet d'une inscription au nom du Dr. Donald J. Blaskiewicz en compte nominatif pur dans la comptabilité-actions de la Société.

Chaque BSA₂₀₂₆₋₀₂ donnera droit au Dr. Donald J. Blaskiewicz de souscrire à une (1) action ordinaire de la Société, pendant cinq (5) ans, sous réserve du respect par Dr. Donald J. Blaskiewicz de l'ensemble des conditions légales et réglementaires et de celles prévues par le règlement du plan relatif aux BSA₂₀₂₆₋₀₂, émise au prix unitaire global, prime d'émission incluse, de 7,61 €.

Conformément à la délégation de compétence conférée par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires en date du 16 juin 2026, et à la subdélégation de pouvoirs faite au Directeur-Général par le Conseil d'administration lors de sa réunion du 15 juillet 2026, le prix de souscription des actions attribuées sur exercice des BSA sera au moins égal à la moyenne pondérée par les volumes des cours des cinq (5) dernières séances de bourse la décision d'émission, diminué d'une décote maximale de vingt pour cent (20,00%) par rapport à ladite moyenne.

Le nombre maximum d'actions susceptibles d'être émises sur exercice des BSA s'élève donc à 25 000 actions ordinaires, représentant environ 0,41% du capital actuel de la Société. Ces actions seront nominatives et soumises à toutes les dispositions légales et statutaires et porteront jouissance à compter de la date de leur création, étant précisé que les actions nouvelles seront assimilées aux actions ordinaires existantes. Le détail des effets dilutifs de la présente opération est présenté ci-après.

Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres par action :

	Quote-part des capitaux propres par action (en €)
Avant l'émission des BSA	1,54 €
Après exercice des 25 000 BSA et émission de 25 000 actions nouvelles correspondantes	1.58€

Cet impact a été calculé sur la base des états financiers annuels clos le 31 décembre 2025, indiquant des capitaux propres de 9 485 535 €, et un nombre de 6 160 358 actions composant le capital social de la Société au moment de l'émission.

Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire :

	Participation de l'actionnaire (en %)
Avant l'émission des BSA	1,00 %
Après exercice des 25 000 BSA et émission de 25 000 actions nouvelles correspondantes	0.996 %